Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Budget Principal
Commission affaires générales du lundi 6 janvier 2020
Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

- Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire 2020.

- Il est rappelé que ce débat n'a aucun caractère décisionnel et n'est pas soumis au vote de l'assemblée, mais qu'il fait cependant l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer de sa tenue conformément à la loi.

- Le Débat d'Orientation Budgétaire a vocation à éclairer les choix budgétaires et financiers qui détermineront les priorités pour l'année 2020. Il constitue une étape importante du cycle budgétaire et du débat démocratique.

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

- Le Débat d'Orientation Budgétaire intervient dans le cadre:
  - De la loi du 6 février 1992,
  - De l'ordonnance N° 2005-1027 du 26/08/2005,
  - Du code général des collectivités territoriales.

- Conformément à la loi N°2014-58 du 27 janvier 2014 (loi MAPTAM) :

« *Dans les communes de plus de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune* ».

- Conformément à la loi NOTR, sur les relations commune et administrés.

- Le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 porte tant sur le **Budget Principal de la commune que sur le Budget Annexe Espace Beaunier.**

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Conformément **au Code Général des Collectivités Territoriales et la loi de programmation des finances publiques, à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, sont présentés :**

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimée en valeur en comptabilité générale de la section de fonctionnement

- L'évolution du besoin de financement

- En outre le rapport comporte :

- Les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement, les hypothèses notamment en matière de concours financiers

- Les engagements pluriannuels

- L'encours de la dette et l'évolution de l'endettement

- L'évaluation de l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne

SOMMAIRE

I. Contexte général: situation économique et sociale en 2020
   a. Les perspectives économiques
   b. Les dotations de l'Etat
   c. Le FCTVA & la revalorisation des valeurs locatives en instance
   d. Saint-Etienne Métropole

II. Tendances budgétaires et grandes orientations de 2020
   a. Recettes de fonctionnement
   b. Dépenses de fonctionnement
   c. Section d'investissement

SOMMAIRE

III. Les projets municipaux pour 2020

a. Projets municipaux à poursuivre…
b. Projets municipaux à engager…

I. Contexte général : situation économique et sociale en 2020

Budget Principal
Commission municipale affaires générales lundi 6 janvier 2020
Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020

Les perspectives économiques pour 2020

- **Sur le plan mondial un contexte et des situations tendues:**

- L'environnement International reste marqué par l'incertitude sur les politiques économiques alimentée par:
  - la guerre commerciale entre la chine et les états d'unis.
  - la tourmente politique au royaume uni et les risques accrus du BREXIT sans accord.
  - Les développements politiques en Europe notamment en Italie.

- Les effets de ces incertitudes et des tensions sur l'activité mondiale sont déjà importants, en particulier sur le commerce mondial et les industries manufacturières. Les exportations mondiales affichent des taux de croissance négatifs et les prévisions pour 2019 et 2020 ont été révisées à la baisse.

Les perspectives économiques pour 2020

- L'économie mondiale peut se caractériser en ralentissement global avec une faiblesse de l'inflation et des politiques monétaires favorisantes

- Toujours en perspectives mondiales, les économies s'orientent avec des contractions des productions industrielles.

- Face au ralentissement, dans un contexte général de faiblesse de l'inflation, les banques centrales restent résolument accommodantes.

Les perspectives économiques pour 2020

- **Pour la zone EURO: une croissance affaiblie :**

- Le ralentissement de l'activité de la zone EURO résulte d'évolutions différentes selon les pays : la France, l'Espagne (avec le risque de la crise catalane) le Portugal résistent.

- La situation est difficile dans l'industrie manufacturière, en particulier en Allemagne avec le secteur automobile majeur, et avec des causes extérieures : guerre commerciale et risque de BREXIT sans accord.

- Le déploiement de plans budgétaires en zone euro pourrait contribuer à la stabilité de la demande intérieure, contre les incertitudes externes.

- En zone EURO, la croissance du PIB devrait ralentir à 1% en 2019 contre 0,6 % en 2020.

Les perspectives économiques pour 2020

- **La France : une croissance résiliente**

- La croissance Française s'est montrée résiliente dans un contexte de ralentissement global : l'activité a été largement portée par la demande intérieure (des entreprises et des ménages) avec le dynamisme de l'investissement et une consommation privée relativement solide.

- Après avoir atteint 1.8 % en 2017 et 1,6 % en 2018, la croissance de l'économie française se poursuivrait à un rythme proche de celui de 2019 (+1,4 %)

- **En hypothèse macroéconomiques des orientations générales du PLF pour 2020 la croissance de l'économie française prévisionnelle est prévue à + 1,4 % en 2020.**

Les perspectives économiques pour 2020

- La baisse du chômage en France constitue toujours un véritable enjeu avec des reprises sectorielles du marché du travail.

- Les derniers mouvements sociaux de la fin d'année et les attentes sociales illustrent également une crise sociale qui aura des impacts à appréhender selon les secteurs d'activités économiques

- Les données relatives aux demandes de crédits restent dynamiques cependant , dans un contexte favorable de prêts bancaires, pour les investissements des entreprises et la production de logements.

- **La loi de Finances 2020 prévoit en hypothèse macro économique une inflation des prix à la consommation prévisionnelle de +1,3 % en 2020.** L'inflation en 2020 serait stable par rapport à celle de 2019.

Les perspectives économiques pour 2020

- l'Etat a conduit depuis 2018 le mécanisme contractuel d'encadrement des dépenses des plus grandes collectivités afin **d'économiser 13 milliards d'euros d'ici à 2022**, avec toujours l'objectif de réduire la dette publique des collectivités.

La construction du budget primitif 2020 s'inscrit donc depuis plusieurs exercices budgétaires dans un contexte de poursuite de l'effort conjoint des acteurs publics, demandé par l'Etat, en vue de pouvoir, à moyen terme, stabiliser le déficit et la dette publique française.

Le projet de Loi de Finances de l'Etat fixe un objectif de maintien du déficit public sous le seuil des 3 % du PIB.

Les dotations de l'Etat

- **Les objectifs nationaux se traduisent dans le projet de loi de finances pour 2020 avec le plafonnement des concours financiers de l'Etat** à 48,43 Md€ en 2020 et **une stabilisation** de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (26,8 Md€) et du FPIC (1 Md€) à leurs niveaux de 2019.

- Le renforcement de la **péréquation entre collectivités est poursuivi** notamment avec la hausse des enveloppes des dotations de solidarité rurale et solidarité urbaine (+90 M€ chacune) et des dotations de péréquation des départements (+10 M€).

- **L'enveloppe de la dotation d'intercommunalité**, réformée en 2019 dans une enveloppe unique, **s'élève à 1,85 Md€** contre 1,55 Md€ en 2019 pour permettre la prise en compte des dynamiques de population et de richesses (péréquation).

Les dotations de l'Etat

Les objectifs nationaux se traduisent dans le projet de loi de finances pour 2020 avec également d'autres concours de l'Etat qui seront abondés notamment :

- la dotation particulière « élu local » (+10 M€) dans le cadre de la Loi « engagement et proximité »,
- la dotation « titres sécurisés » pour les passeports et cartes d'identité biométriques (+6 M€).

Le **soutien à l'investissement** par l'Etat est stabilisé par rapport à 2018 et 2019 :

- la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 M€,
- la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 Md€,
- la dotation de la politique de la ville (DPV) : 150 M€.

La réforme fiscale pour 2020

- La Loi de finances pour 2018 avait institué un nouveau dispositif de dégrèvement à la taxe d'habitation accordé sous condition de revenus. **En 2020 avec le projet de Loi de Finances, le dégrèvement total de la taxe d'habitation sous conditions de ressources va concerner 80% des contribuables.**

- **Les 20% de contribuables restant imposés vont être progressivement exonérés de la taxe d'habitation :** 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

Cette réforme pose les principes suivants :

- Suppression de la TH sur les résidences principales,

- Mise en œuvre d'un mécanisme de compensation de cette perte de recettes pour les collectivités concernées (communes et EPCI).

La réforme fiscale pour 2020

- Les communes et EPCI à FP ne percevront plus la TH dès 2021. La taxe foncière sur les propriétés bâties (FB) des départements sera transférée aux communes.

- **Ainsi en 2021, le taux de FB d'une commune sera égal à la somme du taux FB communal et départemental de 2020.**

- Pour les années suivantes, les communes conservent leur pouvoir de vote de taux sur le FB sur la base de ce taux global.

- Ce transfert crée des disparités car il ne compense pas parfaitement le produit de TH perdu par chaque commune prise individuellement.

- Pour gérer ces déséquilibres, un coefficient correcteur est mis en place. Si ce mécanisme est insuffisant pour les communes sous compensées,un complément sera versé par l'Etat sous forme d'un abondement.

La revalorisation des valeurs locatives

- Depuis la loi de finances 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition, relève d'un calcul basé sur l'inflation constatée sur les 12 derniers mois non plus d'une fixation parlementaire.

- **Selon le PLF 2020 concernant la taxe d'habitation, les valeurs locatives seront revalorisées de + 0,9%.**

Ces données de recettes fiscales seront ajustées lors de la préparation du budget Primitif 2020.

Le FCTVA

- **Le taux de FCTVA sera en 2020 de 16,404% (identique depuis 2015).**

- Depuis le 1ier janvier 2016, l'assiette du FCTVA est désormais élargie aux dépenses d'entretien des bâtiments publics réalisées. L'objectif étant d'accompagner l'effort d'entretien et de réhabilitation des bâtiments publics.

- En 2019 , pour la partie fonctionnement du FCTVA, la recette perçue a été de 5 722.69 euros soumis à de nombreuses conditions d'éligibilités pour toutes les communes.

Saint-Etienne Métropole

- **Saint-Etienne Métropole est une métropole depuis le 1ier janvier 2018.** Désormais, Saint-Etienne Métropole compte parmi les 22 Métropoles Françaises. Conformément au CGCT, Saint-Etienne Métropole a pris les compétences communales des métropoles.

- **Ces transferts concernent <u>la voirie départementale et certaines attributions sociales départementales</u> qui deviennent des compétences métropolitaines.**

- Le Département de la Loire et Saint-Etienne Métropole doivent arrêter les modalités des transferts de compétences qui seront **mis en œuvre au 1er juillet 2020.**

- Le transfert des charges, préalablement évaluées, devra être accompagné du transfert concomitant des ressources nécessaires. Cette évaluation, soumise à une Commission Locale d'évaluation des charges et des ressources transférées (CLECRT).

Saint-Etienne Métropole

- Dans le cadre de ces transferts de compétence, **un pacte métropolitain a été adopté jusqu'à la fin du mandat 2020** pour confier et laisser aux communes la conduite des opérations de proximité, avec la conduite d'un bordereau de mission voirie et d'assainissement.

- **Cela se traduit par un impact sur les flux budgétaires conformément aux conventions entre notre commune et Saint-Etienne Métropole.**

- **Conformément à ses engagements et au Pacte financier 2014-2020, Saint-Etienne Métropole n'augmentera pas ses taux de fiscalité en 2020, tant pour les entreprises que pour les ménages.**

Saint-Etienne Métropole

- Saint Etienne Métropole était appelée à conclure avec l'Etat un contrat de maîtrise de la dépense publique le 30 juin 2018. La proposition du projet de contrat a été rejetée par le conseil métropolitain de Saint-Etienne Métropole lors de la séance du 28 juin 2018.

- Monsieur le Préfet de la Loire a notifié à Saint-Etienne Métropole, par arrêté n° 2018-222 du 18 septembre 2018, un niveau maximal annuel de dépenses réelles de fonctionnement (DRF) pour les années 2018, 2019 et 2020.

- Le taux d'évolution maximale retenu pour Saint-Etienne Métropole a été fixé à + 1.18 % par an au titre de cette maitrise DRF

II. Tendances budgétaires et grandes orientations de 2020

Budget Principal
Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020

Recettes de fonctionnement

- L'Etat
- Saint-Etienne Métropole
- Villars

Recettes de fonctionnement
L'Etat: la DGF

- Entre 2013 et 2014, la DGF a diminué de - 78 587 euros.
- Entre 2014 et 2015, la DGF a diminué de - 174 382 euros.
- Entre 2015 et 2016, la DGF a diminué de - 165 755 euros
- Entre 2016 et 2017, la DGF a diminué de - 85 000 euros.
- Entre 2017 et 2018, la DGF a diminué de - 27 369 euros.
- Entre 2018 et 2019 , la DGF a diminué de – 28 574 euros.

- **Cette dernière diminution a fait porter la DGF 2019 à 524 675 euros.**

(contre 1 171 511,50 euros encaissés en 2011 avant la réforme)

Recettes de fonctionnement
L'Etat: la DGF

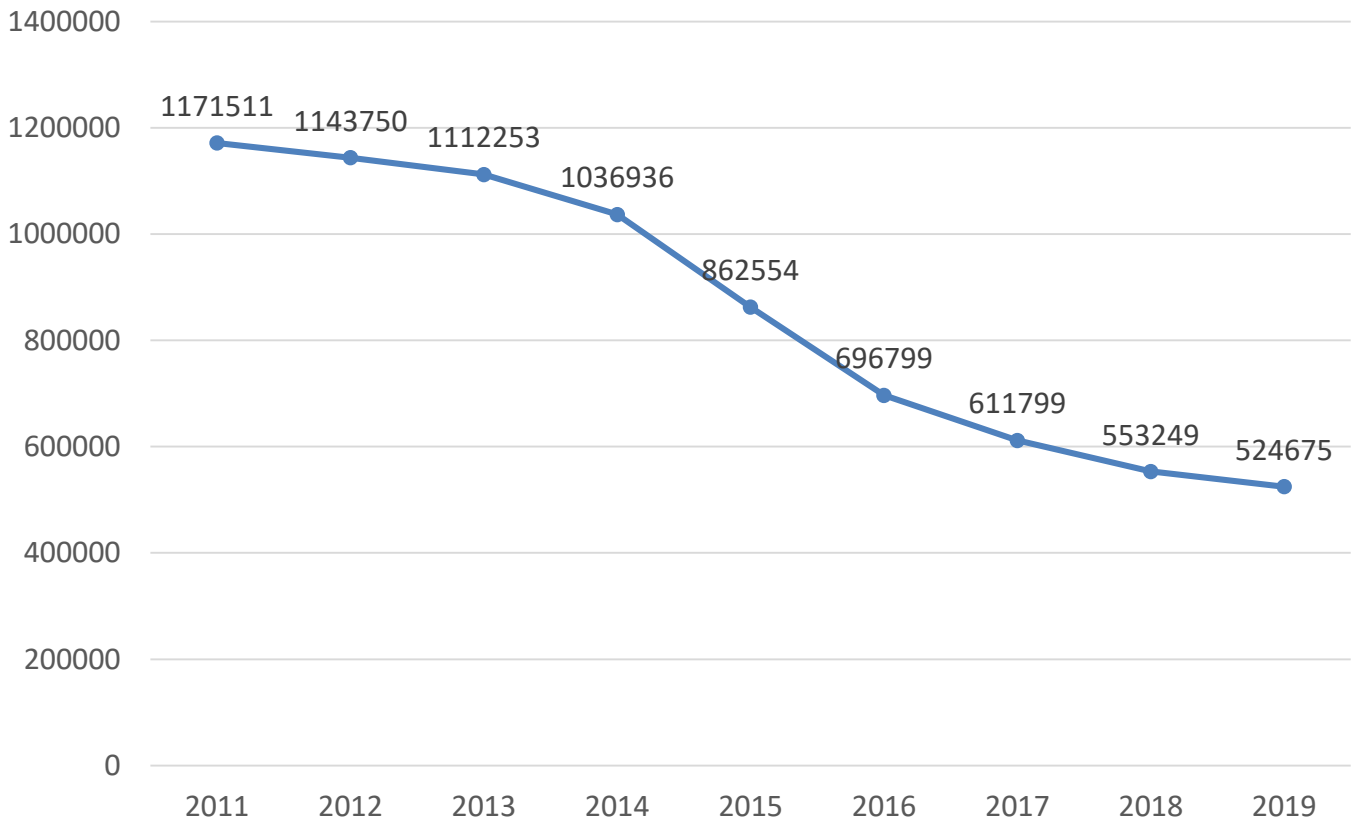

Recettes de fonctionnement
L'Etat : la DGF

- Le critère population ne devra pas influer la DGF compte-tenu du dernier recensement de la population qui indique une population totale **de 8 128 habitants au 1er janvier 2020**.

- Cependant, le transfert des voiries communales à Saint-Etienne Métropole, la question de l'impact du versement par l'Etat de cette partie de DGF reste posée.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de DGF de 524 000 euros.**

Recettes de fonctionnement
L'Etat: le FPIC

- Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place de 2012. Il a pour vocation à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour les reverser à d'autres collectivités moins favorisées. En 2020, sous réserve d'approbation définitive par Saint-Etienne Métropole, le FPIC restera réparti entre la métropole et les communes selon la répartition de droit commun.

- En 2019 le montant perçu par la commune a été de 152 560 euros au titre du FPIC.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 152 560 euros.**

Recettes de fonctionnement
L'Etat: les compensations de fiscalité

- Depuis 2018, les coefficients de minoration des allocations compensatrices qui servaient de variable d'ajustement de l'enveloppe des dotations financières de l'Etat, sont stabilisés.

- En 2019, le montant des compensations perçues a été de 100 356 euros.

- **Le montant prévisionnel n'est pas déterminé à ce stade et intégrera en 2020 la poursuite de compensation pour les exonérations de la taxe d'habitation.**

Recettes de fonctionnement Saint-Etienne Métropole: L'Attribution de Compensation (AC)

- L'Attribution de Compensation représente un montant perçu **de 1 073 821.44 euros en 2019.**

- L'Attribution de Compensation est diminuée depuis 2019 selon la ponction défense incendie suite à la remontées de compétence.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 1 073 821 euros.**

Recettes de fonctionnement
Saint-Etienne Métropole:
La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

- Le montant de la DSC intègre depuis 2018 la restitution de la précédente ponction fiscale de Saint Etienne métropole (suite au refus de la taxe ménage), conduisant à remettre la DSC au même niveau que celui de 2009.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 700 889.14 euros conformément au niveau perçu en 2019.**

Recettes de fonctionnement Saint-Etienne Métropole: Les Reversements Conventionnels (RC)

- Saint-Etienne Métropole poursuivra en 2020 la compensation des charges liées au reversement conventionnel au titre des transferts de compétence.

- Ce reversement interviendra conformément à la convention de reversement qui permet à la commune de facturer à Saint-Etienne Métropole les prestations conduites pour son compte dans la limite.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 92 000 euros au même niveau de reversement perçu en 2019.**

Recettes de fonctionnement
Villars : les ressources fiscales

Il est proposé au stade des orientations budgétaires, de maintenir en 2020, les taux d'imposition communaux sans changements :

TH : 9,84%

TFB : 18,91 %

TFNB : 48,88%

Recettes de fonctionnement
Villars: les ressources fiscales

COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITION		
	VILLARS (2019)	TAUX MOYEN NATIONAL DE LA STRATE (2018)*
TAXE D'HABITATION (TH)	9,84%	15,21%
TAXE FONCIERE BÂTIE (TFB)	18,91%	20,88%
TAXE FONCIERE NON BÂTIE (TFNB)	48,88%	52,82%

*communes de 5 000 à 10 000 hab. appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) – source DGFIP

Recettes de fonctionnement
Villars: les ressources fiscales

- Recettes fiscales communales :
  - En 2015 : 3 395 807 euros
  - En 2016 : 3 429 005 euros
  - En 2017 : 3 469 265 euros
  - En 2018 : 3 551 407 euros
  - En 2019 : 3 628 786 euros

- **Le montant prévisionnel n'est pas déterminé à ce stade et intégrera la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation.**

Recettes de fonctionnement
Villars: les autres ressources et dotations
Les prestations de services liées au reversement CAF Loire

- Les prestations de services liées au reversement de la CAF de la Loire pour les structures municipales de la petite enfance.

- En 2019, les recettes versées par la CAF Loire pour ces prestations de services étaient 329 426 euros

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 329 426 euros conformément au montant de recettes perçues en 2019.**

Recettes de fonctionnement
Villars : les autres ressources et dotations
Le Contrat Enfance Jeunesse

- Le Contrat Enfance Jeunesse a été renouvelé à compter du 1ier janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2019. Un nouveau contrat va être lancé pour une approbation avec la CAF en fin d'année 2020

- Ce contrat intègre les services municipaux ou « extramunicipaux » :
  - Les deux crèches municipales,
  - le Relais d'Assistantes Maternelles (RAMPE),
  - le Jardin d'Enfants.

- En 2019, la recette a été de 179 597.86 euros.

Cette recette sera déterminée lors du vote du BP 2020 selon l'approbation du nouveau contrat enfance jeunesse à intervenir.

Recettes de fonctionnement
Villars: les autres ressources et dotations
La taxe additionnelle des droits de mutation

- En 2014, Villars a perçu 192 277 euros.
- En 2015, Villars a perçu 167 875 euros.
- En 2016, Villars a perçu 155 637 euros.
- En 2017, Villars a perçu 229 771 euros.
- En 2018, Villars a perçu 234 580 euros
- En 2019 , Villars a perçu 266 958 euros

- Compte tenu des variations sur le marché immobilier, les recettes communales au titre de la taxe additionnelle des droits de mutation 2020 restent incertaines.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 220 000 euros à confirmer au stade du budget primitif 2020.**

Recettes de fonctionnement
Villars: les autres ressources et dotations
Les redevances et la tarification de services municipaux

- Le conseil municipal du 10 décembre 2019 a décidé de maintenir les tarifs municipaux sans augmentation.

- Les tarifications du service Vie scolaire et de la saison culturelle seront délibérées avec le vote du budget primitif 2020.

- **En 2019, le niveau total de ces recettes de tarification a été de 363 060 euros**.

Il est prévu une orientations budgétaires 2020 de 360 000 euros.

Recettes de fonctionnement
Villars : les autres ressources et dotations
Les diverses taxes

- Notre commune perçoit du SIEL la taxe sur la consommation finale d'électricité.

- En 2019, cette taxe s'est élevée à 104 596 euros.

- **Cette recette sera déterminée lors du vote du BP 2020**

Recettes de fonctionnement
Villars: les autres ressources et dotations
Les diverses taxes

- Notre commune perçoit la taxe locale sur la publicité extérieure.

- En 2019, cette taxe s'est élevée à 118 636.40 euros (contre 115 646 euros en 2018)

- Le conseil communautaire du 29 juin 2017 a prescrit le lancement de l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal RLPi. Ce projet est toujours à l'étude par Saint Etienne Métropole.

- **Malgré la remontée de compétence du RLP à SEM, la taxe locale sur la publicité extérieure restera communale, mais sera calculée en fonction de la règlementation nouvelle RLP intercommunale.**

Dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général
- Les dépenses de personnel et frais assimilés
- Les autres charges de gestion courante (subventions & participations)
- Les charges financières

Dépenses de fonctionnement
L'évolution des charges de fonctionnement

En 2019 la commune a réalisé 1 866 132 euros de charges à caractères générales.

L'objectif reste d'optimiser les dépenses de fonctionnement, notamment de charges à caractères générales.

Au titre des OB 2020 il est proposé en orientation une stabilité des charges prévisionnelles à caractères générales, sans autorisation de revalorisation.

Dépenses de fonctionnement
Les dépenses de personnel et frais assimilés

- **En 2019, les dépenses totales de personnel se sont élevées à 4 108 371.15 euros** (contre à 4 168 949 euros en 2018),

- Par conséquent, les dépenses de personnel ont représenté 53.19 % du montant des dépenses réalisées de la section de fonctionnement.

- **En intégrant les diverses recettes de financement en charges de personnel, les dépenses de personnels ont représenté 51.04 % en 2019** du montant des dépenses réalisées de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement
Les dépenses de personnel et frais assimilés

En 2020, il sera nécessaire d'intégrer :

- ✓ Les mesures réglementaires « et naturelles » liées au personnel communal (glissement, vieillissement, technicité),
- ✓ Les réajustements des charges patronales (charges sociales, URSSAF, CSG, etc.),
- ✓ Les mesures internes de promotions sociales,
- ✓ Le recentrage des contrats aidés

Dépenses de fonctionnement
Les dépenses de personnel et frais assimilés

En 2020, il sera proposé d'intégrer :

Les mesures de **renforcement du service public communal avec des moyens en personnels**, notamment pour :

- ✓ les services techniques avec un poste de secrétaire des services techniques

Dépenses de fonctionnement
Les autres charges de gestion courante
La participation financière au SDIS de la Loire

- La participation financière au SDIS de la Loire en 2019 a été de 300 538.00 euros.

- Le SDIS a indiqué conduire effort de maitrise de ses charges de fonctionnement pour 2020. Pour la seconde année consécutives, ces participations financières sollicitées auprès des communes diminueront.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 298 133 euros.**

Dépenses de fonctionnement
Les autres charges de gestion courante
La participation financière au SIEL

- En 2019, la participation au SIEL a été de 162 330.27 euros (contre 166 259 euros en 2018), et a été donc réduite compte **tenu des optimisations de l'éclairage public communal.**

- Cette participation intègre la part maintenance des installations d'éclairage publiques ainsi que la part consommation d'électricité.

- **Il est prévu une orientation budgétaire 2020 de 160 000 euros.**

Dépenses de fonctionnement
Les autres charges de gestion courante
Les subventions aux associations

- En 2019, la commune a versé 204 892.77 euros de subventions aux associations.

- **Au titre des orientations budgétaires 2020 il sera proposé d'adapter ce crédit selon les projets associatifs,** avec une « sanctuarisation du soutien aux initiatives locales pour les Villardaires »

Dépenses de fonctionnement
Les autres charges de gestion courante
La subvention communale versée au C.C.A.S.

- Le montant de la subvention prévisionnelle de la commune au CCAS a été de 150 000 euros, en 2019.

- **Il est prévu une subvention de 250 000 euros au titre des orientations budgétaires 2020 compte tenu des actions conduites par le CCAS et qui sont renforcées.**

Dépenses de fonctionnement
Les charges financières

- En 2019, le total des autorisations budgétaires de recours à de l'emprunt nouveau était de 800 000 euros.

- La réalisation de nouveaux emprunts a été moindre, compte tenu des besoins de financements, soit 700 000 euros d'emprunts contractés au titre de 2019.

- En 2020, les charges financières de la dette de la commune seront à hauteur de 167 518.41 euros (183 427.24 euros en 2019 et contre 199 063.78 euros en 2018). Ceci sans nouvel emprunt contracté courant 2020 à ce stade de la procédure budgétaire 2020.

Section d'investissement

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

Section d'investissement
Dotations, fonds divers et réserves
Le FCTVA

- En 2019, la commune a perçu la somme de 259 803.60 euros (contre 121 345 euros en 2018) au titre de la compensation des investissements réalisés en 2017.

- **En 2020, cette recette s'élèvera à 75 153.85 euros au titre de la compensation des investissements réalisés en 2018.**

Section d'investissement
Dotations, fonds divers et réserves
La taxe d'aménagement

- Depuis le 1er janvier 2017, Saint-Etienne Métropole perçoit la taxe d'aménagement.

- Saint-Etienne Métropole reverse 90 % de cette taxe à la commune et abonde 10 % de cette taxe au budget voirie de la commune conformément à la délibération du Conseil Municipal du 6 décembre 2016.

- En 2019, la commune a perçu 107 417 euros (contre 62 283 euros en 2018) de taxe d'aménagement.

- **Cette recette d'investissement sera déterminée au stade du vote du BP 2020.**

Section d'investissement
Les subventions

- La commune a sollicité des subventions auprès de nombreuses instances (Etat, Région, Conseil Départemental, CAF, Fédération etc.), et ce dans le cadre des divers projets municipaux.

- **Au titre des orientations budgétaires 2020, et selon les diverses notifications, il sera nécessaire d'intégrer ces différentes recettes d'investissement.**

Section d'investissement
Emprunts et dettes assimilées

- En 2020, la répartition de la dette en % pour le capital restant dû :
  - Emprunts à taux fixe = 100 %
  - Emprunts à taux variable = 0 %

- En 2020, l'encours de la dette restant dû au budget général de la commune est **de 7 124 729.44 euros** (contre 7 258 480,73 euros en 2019).

- **En 2020, l'annuité totale de remboursement de la dette est de 917 315.09 euros dont 749 796.68 euros en capital et 167 518.41 euros en charge d'intérêt. Ceci sans nouvel emprunt contracté courant 2020 à ce stade de la procédure budgétaire 2020.**

Section d'investissement
La dette communale: perspective pluriannuelle – budget principal

EXERCICE	ANNUITE	INTERETS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DU
2019	1 017 178.53 €	183 427.24€	833 751.29€	7 258 480.73€
2020	917 315.09 €	167 518.41€	749 796.68 €	7 124 729.44 €
2021	831 036.05 €	146 070.40 €	684 965.65 €	6 374 932.76 €
2022	745 157.44 €	126 676.47€	618 480.97 €	5 689 967.11 €

III. Les projets municipaux pour 2020

Budget Principal
Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020

Plan de Mandat & Plan Pluriannuel d'Investissement 2014 – 2020

- Le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 est construit dans le cadre du Plan de Mandat et du Plan Pluriannuel d'Investissement 2014 – 2020.

- Les investissements et les projets municipaux se feront dans un cadre pluriannuel par une déclinaison annuelle du Plan de Mandat et du Plan Pluriannuel d'Investissements.

- **Face aux diminutions de recettes de notre commune et aux nouvelles contraintes transférées ou imposées le Plan de Mandat 2014 – 2020 a été adapté.**

Le projet de budget
besoin de financement - orientations

Le montant total des crédits projeté sera conforme aux réalisations budgétaires de 2019 à hauteur d'un total d'autorisations budgétaires de fonctionnement **de 8 200 000 euros restant à déterminer au stade du budget primitif 2020.**

Le projet de budget
besoin de financement - orientations

Pour la section d'investissement, le montant des autorisations des dépenses d'équipements et de travaux projetés est estimé:

Les dépenses réelles d'investissement :

RAPPEL Prévu BP 2019

- DETTE 833 752 €
- EQUIPEMENTS (20, 21,23 et 204) : 2 545 722 euros

Compte tenu des possibilités de financement à confirmer au stade du vote du BP 2020 :

Il est proposé une tendance OB 2020,

de 2 000 000 euros d'autorisations prévisionnelles de dépenses d'équipements;

Le projet de budget
besoin de financement - orientations

Au titre du débat d'orientations budgétaires, il est proposé un maintien du niveau de la CAF (capacité d'autofinancement) **à un niveau de 400 000 euros permettant avec les autres ressources de financer les projets d'investissements de l'exercice.**

Le projet de budget besoin de financement - orientations

Au stade du débat d'orientations budgétaires, l'estimation de l'autorisation de recours à l'emprunt bancaire, au titre de l'année 2020, est selon le profil de la dette communale entre :

700 000 euros et 900 000 euros restant à déterminer au stade du budget primitif 2020.

III. Les projets municipaux pour 2020

Budget Principal

Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020

Projets à poursuivre…
…Pour le Vivre Ensemble

- ✓ **Poursuites de la réalisation du renouvellement urbain de l'Espace Beaunier.**
  - ✓ Appel à projets secteurs entrée de Ville , ancien site Renault
  - ✓ Rachat à l'EPORA et acquisitions communales abords
  - ✓ Travaux de voirie Rue du jeux de boules

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement de 500 000 euros au budget annexe de l'Espace BEAUNIER.

Ville de Villars
Un choix de vie !

Projets à poursuivre…
…Pour le Vivre Ensemble

- ✓ Améliorer les voiries: engagement de travaux d'entretiens dans un cadre pluriannuel.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement de Saint-Etienne Métropole pour les travaux de voirie, complété par un fonds de concours communal pour :

- **Divers travaux de voirie: notamment rue Du BREUIL , chemin des CHENES, chemin de BARROA.**

Projets à poursuivre…
…Pour le Vivre Ensemble

- ✓ Poursuivre les travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour la voirie et pour les bâtiments communaux.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé des crédits au titre des travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le cadre de la procédure des ADAP :

- **Restaurants scolaires**
- **Salles communales (ARAL, local Fernand Bost et autres)**
- **Boules des Marronniers**

Projets à poursuivre…
…Pour la Vie Scolaire

- ✓ Poursuivre l'amélioration engagée dans les diverses écoles de Villars grâce à des travaux d'entretien.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement au titre des travaux pour l'amélioration continue des écoles : travaux peinture salle de classes et divers travaux

Projets à poursuivre…
…Pour le Développement Durable

- ✓ Poursuivre les réductions des dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour poursuivre les réductions des dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux.

Notamment Remplacement de GTC : école J RAVON (pour montant de 5 000 euros)

Projets à poursuivre…
…Pour le Développement Durable

✓ Optimiser l'éclairage public.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour la réalisation de travaux avec le SIEL afin de mettre en conformité et optimiser l'éclairage public notamment:

- **Dissimulation BTP avenue Breuil**
- **Rue du plat Haut**
- **Montée de la Taillée**
- **Square Fernand Bost**

L'ensemble pour un montant de 50 000 euros

Projets à poursuivre…
…Pour le Développement Durable

- ✓ Poursuivre les investissements pour l'entretien du patrimoine municipal afin de disposer de bâtiments de qualité.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour poursuivre les travaux au titre du plan canicule notamment:

- **Programme de stores extérieurs école élémentaire Pouquet, crèche les Marmottes**
- **Films de protection divers vitrages bâtiments communaux**

l'ensemble pour un montant de 35 000 euros

Projets à poursuivre…
…Pour le Développement Durable

- ✓ Poursuivre les investissements pour l'entretien du patrimoine municipal afin de disposer de bâtiments de qualité.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour poursuivre les travaux de maintien du patrimoine notamment :

- **reprise de l'éclairage public du stade du haut de football pour un montant de 40 000 euros**

Projets à poursuivre…
…Pour la Vie Scolaire

- ✓ Améliorer l'Ecole Jean Guitton.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour des travaux d'amélioration de l'école Jean Guitton : avec la seconde tranche de changement des menuiseries extérieurs pour 120 000 euros.

Projets à poursuivre…
…Pour la Vie Scolaire

- ✓ Améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les restaurants scolaires

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit pour la création d'un restaurant « self pour grandir » au groupe scolaire Jean RAVON pour 35 000 euros (hors aménagement extérieur pour sécurisation)

Projets à poursuivre…
…Pour la Solidarité

- ✓ Réaménager le Centre Social en lien avec ses utilisateurs.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit d'investissement pour divers travaux de réaménagement du Centre Social : chauffage, VMC, électricité, visiophonie pour 130 000 euros.

Projets à poursuivre…
…Pour le Vivre Ensemble

- ✓ poursuivre le Renforcement du fleurissement de la commune pour embellir les différents quartiers.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé de maintenir les crédits pour le fleurissement et embellir différents quartiers, conformément à la labellisation « 1 Fleur ».

Projets à poursuivre…
…Pour la Vie Sportive

- ✓ Poursuivre le partenariat financier avec les associations sportives.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé un crédit de fonctionnement pour poursuivre et renforcer le partenariat financier avec les associations sportives.

Projets à poursuivre…
…Pour la solidarité

- ✓ Améliorer le confort et la qualité de vie des personnes âgées de la résidence «Les Marronniers».

Au titre des orientations budgétaires 2020, le réaménagement de la résidence sera terminé.

Projets à poursuivre…
…Pour les loisirs et la culture

- ✓ Renforcer les liens de jumelage avec nos villes jumelées.

Au titre des orientations budgétaires 2020, il sera proposé des crédits au titre pour soutenir des projets pour renforcer les liens entre nos villes.

Projets à poursuivre…

- Divers travaux de réparations de bâtiments et équipements communaux suite aux sinistres intempéries
- La finalisation de l'aménagement paysager de la Rue de l'Artisanat : plantations d'arbres
- Finalisation des travaux de réaménagement du local communal de la Feuilletière
- Travaux en régie des services municipaux pour divers travaux d'équipements

Projets à poursuivre…

- Mobiliers et matériels scolaires
- Crédits de fonctionnement aux sept écoles
- Poursuite et finalisation des installations logistiques de l'Artothèque
- Mission d'AMO ingénierie informatisation des services municipaux
- Mission d'archiviste pour les services municipaux

Projets à poursuivre…

- Réalisation de nouvelles cases au columbarium et au cimetière
- Renouvellement de véhicules du parc communal
- Equipements et matériels pour les divers services municipaux
- Nouveaux matériels pour les services techniques et de service de proximité

Projets à poursuivre…

- Nettoyer les TAGS sur les bâtiments municipaux et les habitations privées

- Programme de sécurisation clefs des bâtiments communaux

Projets à poursuivre…

- Forum Emplois Jeunes
- Favoriser les emplois au printemps et en été pour les jeunes Villardaires au sein des services municipaux
- Poursuivre les actions du Conseil Municipal des Enfants
- Projet de fresque du CME

Projets à poursuivre…

- Poursuivre la politique de proximité par la concertation et les diverses réunions publiques de quartiers

- Partenariat renforcé avec le Lycée Montravel dans le cadre du plan de fleurissement 2020

- Amélioration des conditions de travail des personnels territoriaux en lien avec les préconisations du CHSCT – étude RPS.

Projets à poursuivre…

- **Cession foncière seconde maison communale secteur GUITTON**

suite à délibération du conseil municipal du 9 juillet 2019

- **Acquisition foncière secteur DANTON – étude projet d'aménagement de parking centre ville**

Merci de votre attention
Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Budget Principal
Conseil Municipal du mardi 14 janvier 2020